



Aujourd'hui, l'épidémie de Covid-19 est l'occasion pour le gouvernement de porter de nouvelles attaques aux droits des travailleur.euses qu'ils et elles soient salarié.es du secteur privé ou agent.es publics. La contrainte induite par l'instauration du passe sanitaire a généré au sein des collectifs de travail de violents clivages. De plus, la liste des salarié.e.s et agent.e.s dorénavant soumis.e.s à la présentation d'un passe sanitaire pour avoir la permission d'aller travailler semble avoir été établie de façon très opaque et ne nous permet pas d'y déceler une véritable logique sanitaire.

De plus, dans le cadre de la dernière loi de sécurité sanitaire, depuis le 21 juillet, les établissements culturels ou de loisirs (bibliothèques, musées, Maison Pour Tous ou de quartier, théâtres...) sont particulièrement visés. Les agent.e.s sont sommé.e.s de contrôler le pass sanitaire.

L'obligation du pass sanitaire n'est pas une mesure de santé publique mais une politique coercitive, instaurant le contrôle de tous.tes par tous.tes ! Alors que 80% de la population est déjà vaccinée, le risque sanitaire, nous le combattons déjà, dans les services publics, par toutes les mesures de distanciation et en portant le masque toute la journée. Peu à peu, en limitant la liberté de mouvement des publics et en réduisant nos modes d'accueil, nous nous éloignons des missions de nos métiers.

Nous appelons l'ensemble des agent.e.s et des personnels à refuser l'exercice de ce contrôle qui est contraire à notre mission de service public d'accueil général et qui crée une logique de surveillance sans aucun effet réel de lutte contre la pandémie

De nombreuses bibliothèques sont en grèves contre le contrôle du pass sanitaire dans leurs établissements (Brest, Lyon, Grenoble, Paris, Vizille, Caen, Toulouse...).

Les maires de Lyon et Villeurbanne ont écrit au préfet pour demander le retrait de cette mesure pour eux et plus généralement pour tous les lieux de culturels.

A partir du 1^{er} octobre, les mesures de contrôle du pass vont s'élargir aux enfants à partir de 12 ans et 2 mois. C'est inadmissible !

L'application du pass sanitaire crée une inégalité entre les usager.e.s contraire aux principes des bibliothèques, des lieux publics de culture et de loisir qui ont vocation à accueillir tout le monde sans exception.

C'est pourquoi la Fédération SUD Collectivités Territoriales et le syndicat SUD Culture et médias Solidaires appellent à élargir le mouvement et déposent un préavis de grève à compter du **01 octobre 2021. Il concerne tous.tes les agent.es titulaires et non titulaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics et appellent à la grève pour les salarié.e.s du secteur privé.**

Dans ce cadre, SUD CT et SUD Culture et Médias Solidaires revendiquent :

- Que l'ensemble des services publics soient accessibles librement et sans condition ce qui nécessite aussi des moyens financiers, du personnel titulaires en nombre suffisants et des mesures efficaces de protection sanitaire (ventilation, masques...),
- La suppression du pass sanitaire exigé de la part des agent.es et des personnels travaillant dans les lieux de culture et de loisirs ;
- La suppression du contrôle du pass sanitaire par les agent.e.s et les personnels et l'arrêt de toutes les sanctions ou menaces de sanctions contre les personnels concernés,
- La suppression du pass sanitaire notamment dans tous les lieux de culture et de loisirs.

Nous appelons l'ensemble des agent.e.s et personnels des secteurs de la culture et des loisirs à rejoindre la mobilisation générale du 5 octobre.